CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Réparation des carrosseries

Dernière session 2024

Le titulaire du CAP est formé aux activités professionnelles telles que :

- **Préparer l'intervention sur véhicule :** accueillir et orienter le client ; réceptionner le véhicule ; collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ;
- **Déposer et reposer les éléments :** déposer et reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarde des mémoires ; déposer les pièces détériorées ; réaliser le contrôle de géométrie des structures ; monter et ajuster les pièces neuves ;
- **Remettre en forme les pièces détériorées** ; protéger contre la corrosion ; réparer les éléments en matériaux composites ; remplacer les vitrages ;
- **Préparer la mise en peinture :** dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention ; mastiquer, poncer, protéger les zones à ne pas traiter ;
- **Préparer la livraison :** reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre ; reconnecter les circuits électriques et hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défaut de maintenance ; contrôler les trains roulants ; trier les déchets, remettre en état le poste de travail.

NB : allergie aux solvants, une affection aux yeux, de l'asthme, de l'eczéma, des problèmes de dos constituent des contre-indications à l'exercice du métier.

Débouchés

Le secteur recrute. Le contrôle technique et l'obligation faite aux propriétaires de réparer leur véhicule favorisent l'embauche de carrossiers réparateurs. Pour postuler dans un petit garage, où l'on cherche des carrossiers polyvalents, mieux vaut une double qualification en réparation et en peinture de carrosserie.
Il peut travailler dans un atelier de réparation indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale.
Par la suite, il peut choisir de se spécialiser dans la peinture des carrosseries ou le contrôle et la remise en ligne des structures.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme.
- Les véhicules et leur réparation : le véhicule et ses équipements ; les matériaux ; les assemblages ; la réparation des carrosseries.
- Les fonctions de l'activité de service : communication ; organisation de la réparation ; qualité ; prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle (coeff. 4).
- Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule (coeff. 13, dont 1 pour la VSP) avec deux situations d'évaluation : réparation d'éléments de carrosserie (7/10) ; contrôles et mesures de véhicules (3/10).

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- CAP Peinture en carrosserie
- Bac Pro Construction des carrosseries
- Bac Pro Réparation des carrosseries

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)
Foix - CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège ***A***
Aude (11)
Lézignan-Corbières - CFAI Henri Martin de l'Aude ***A***
Aveyron (12)
Onet Le Château - Campus des Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron ***A***
Gard (30)
Nîmes - Lycée professionnel Jules Raimu (Public) ***I***
Haute-Garonne (31)
Colomiers - CFA des Compagnons du Devoir Midi-Pyrénées ***A***
Gourdan-Polignan - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Paul Mathou (Public) ***I***
Muret - Ecole supérieure des métiers de la Chambre de métiers de Haute-Garonne ***A***
Toulouse - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) ***I***
Hérault (34)
Montpellier - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) ***I A***
Lot (46)
Cahors - CFA Ecole des métiers du Lot - CMA du Lot ***A***
Cahors - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent G. Monnerville (Public) ***I A***
Lozère (48)
Mende - CFA Henry Giral - Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère ***A***
Saint-Chély-d'Apcher - Lycée privé Sacré-Coeur (Privé) ***I***
Hautes-Pyrénées (65)
Tarbes - École des Métiers des Hautes-Pyrénées ***A***
Tarn (81)
Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat ***A***
Tarn-et-Garonne (82)
Montauban - CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers ***A***
Montauban - Lycée professionnel Antoine Bourdelle (Public) ***I***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*
Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse